

EDITO



En cette période printanière où la nature reverdit, les arbres s'ornent de feuilles, les fleurs embellissent notre cadre de vie, je souhaite évoquer la politique « verte » menée de longue date par vos élus et les agents communaux, avec le soutien fort apprécié de la population.

Nous étions la première commune à engagé des travaux de renaturation de la rivière de l'Eichel et de ses abords. Cette compétence est aujourd'hui transférée par la loi à la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue, qui doit donc prendre la relève. Nous apportons une vigilance toute particulière à la poursuite de ces travaux d'entretien.

Nous sommes la seule commune de l'Alsace-Bossue à pouvoir afficher nos trois fleurs sur les panneaux d'entrée d'agglomération. Cette reconnaissance traduit la dynamique de fleurissement collective, engagée à vos côtés depuis plusieurs années, et surtout la forte mobilisation et implication de nos équipes, qui font preuve de créativité et de professionnalisme, enviés voire jaloués par nos voisins.

Autre fierté : l'obtention de la certification « Commune Nature » qui récompense les collectivités gérant leurs espaces verts et fleuris sans pesticide. Dès le premier audit, nous avons obtenu ce label des trois libellules, qui figure sur un nouveau panneau visible en entrée de village. Nous vous encourageons, même si c'est plus contraignant, à vous engager également dans cette démarche écologique bonne pour la santé de tous.

Puis, nous avons pris la difficile décision de fermer la décharge de gravats de la route de Sarre-Union pour redonner vie à la forêt et sa lisière. Cette fermeture devenait inéluctable en raison du dépérissement des arbres et du dépôt sauvage d'autres ordures. Pour vos déchets verts, la solution passe dorénavant par l'installation d'un composteur dans votre jardin. De notre côté, nous poursuivons la réflexion sur un projet de site de compostage et de broyage des déchets verts.

Dernier épisode en date : le lancement d'un projet de parc éolien avec l'installation d'un mat de mesure des vents permettant de vérifier le potentiel éolien.

Ce sujet est de nature à susciter quelques rares vents contraires, émanant paradoxalement de défenseurs de l'écologie.

Aussi, je confirme et reconfirme notre engagement ferme d'assurer votre bonne information sur ce projet, et ceci en totale transparence.

Nous prenons également l'engagement ferme de replanter plus que l'équivalent des surfaces éventuellement déboisées.

La préservation de notre patrimoine forestier, de la faune et de la flore, le développement durable et la continuité écologique sont au cœur de nos priorités. Par ces différentes actions, nous le prouvons tous les jours !

Simon SCHMIDT
Maire de Oermingen

ZOOM sur...

20.000,- € d'aide à la rénovation !

Un nouveau dispositif de soutien aux projets de rénovation d'habitat ancien non occupé est mis en œuvre par le Département du Bas-Rhin et la Commune.

Ce dispositif d'aide est ouvert aux propriétaires privés, sans condition de ressources, pour le bâti d'avant 1948, Ces subventions doivent permettre de répondre aux enjeux patrimoniaux et énergétiques.

En plus, les dossiers bénéficieront d'un accompagnement gratuit en amont pour les travaux en proposant un conseil d'architecte sur site, un avis technique sur les produits, un avis de conformité des devis et fiches techniques des matériaux.

Important : les dossiers de demande de subvention doivent être déclarés complets avant le début des travaux.

ETAT-CIVIL

Naissance du 4^{ème} trimestre 2018

LEISMANN Charly,
Né le 28 décembre 2018 à Sarreguemines, fils de
Leismann Grégory et de Lenjoint Justine,
demeurant 30, rue des Dahlias.

Naissance 1^{er} trimestre 2019

KLEIN Eline,
Née le 24 avril 2019 à Schiltigheim, fille de Klein
Matthieu et de Gingembre Sarah, demeurant 3, rue
du Moulin.

Décès du 4^{ème} trimestre 2018

M. KOLB Robert, 80 ans,
Décédé le 25 octobre 2018 à Sarreguemines
Ayant demeuré 2, rue des Lilas

Mme GAPP née SCHAEFFER Alice, 80 ans
Décédée le 9 décembre 2018 à Sarralbe
Ayant demeuré 20, rue des Alliés

Décès du 1^{er} trimestre 2019

Mme Vve MULLER née SCHMITT Simone, 82 ans,
décédée le 11 février 2019 à Sarralbe,
ayant demeuré 11, rue du Moulin

M. BREUER Fritz, 77 ans,
décédé le 29 mars 2019 à Sarrebruck,
ayant demeuré 23, rue de la Mairie

Habitants ayant quitté la commune :

- Mme GRABHERR Rachel pour Sarreguemines
- M. GROSS Bradley pour Sarralbe
- M. BOURGER Alex pour Burbach

Souhaitons la bienvenue aux arrivants :

- Famille SCHMITT Bernard 47, rue des Lilas
- Mme MURONI Eva 6, rue des Alliés
- M. BAUER Thomas 12, rue des Alliés
- Mme DOS SANTOS Elsa 6, rue des Alliés
- M. TRAUTMANN Frédéric 27, rue de la Mairie
- Mme PERRIN Katia et son fils 1, rue de
Herbitzheim
- M. SCHMITT Michel et Mme KLEIN Julia
3, Impasse des Tulipes
- M. CAILLAUD Benjamin et Mme VIGNERON
Celia 8, rue des Alliés
- Famille LAROCHE Jean-Luc 54, rue des
Alliés
- M. TORRES DE CAMPOS Manuel 6, rue des
Alliés
- Mme LEDEVIN Romane 9A, rue de la Mairie
- Mme HENNARD-PFAADT Stéphanie et son
fils 15, rue de la Mairie
- Mme GROSS Laura et sa fille Ancienne Gare
rue de Voellerdingen



LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES



Photo originale de la remise d'un panier garni par la municipalité non disponible

M. BACHMANN Charles
80 ans, le 07 décembre 2018



Mme HELMSTETTER née HOCH Friede
85 ans, le 28 avril 2019

ELECTIONS EUROPEENNES

Les électeurs sont convoqués le
Dimanche 26 mai 2019
en vue de procéder à l'élection des représentants au Parlement européen.

Bureau de vote : MAIRIE

**Horaire d'ouverture du bureau de vote :
de 08 H. 00 à 18 H. 00**



En raison d'une refonte des listes électorales, de nouvelles cartes électorales seront distribués à tous les électeurs avant les élections européennes.

ISE : Interrogation de la Situation Electorale...

Depuis le 11 mars 2019, un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur

Service-Public.fr.

La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – **permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.**

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Ce nouveau service participe aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales.

Anniversaires

AVRIL 2019



85 ans	Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
85 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
81 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
81 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
78 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
77 ans	M. Job Bernard né le 17.04.1942
76 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
74 ans	Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945
73 ans	M. Kormann Guy né le 06.04.1946
72 ans	Mme Bach née Schmidt Margot le 18.04.1947
71 ans	M. Bauer Eric né le 01.04.1948
70 ans	Mme JACOB Danielle né le 17.04.1949

MAI 2019

85 ans	Melle Kiefer Denise née le 12.05.1934
84 ans	Mme Meyer née Bourdin Joséphine le 30.05.1935
83 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
81 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
77 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
77 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
76 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
75 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
75 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944
73 ans	Mme Saam née Buring Nicole le 26.05.1946
72 ans	M. Fierling Jean-Marie né le 08.05.1947
72 ans	Mme Lang née Biebler Lilly le 28.05.1947
71 ans	M. Klein Gilbert né le 02.05.1948



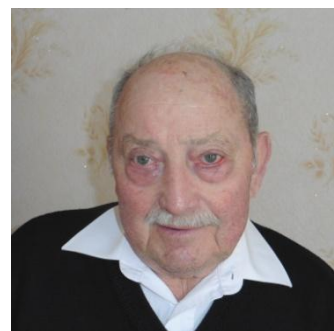
M. FORTFOFFER Roger
80 ans

JUIN 2019

94 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
88 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
87 ans	M. Schmitt André né le 04.06.1932
86 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
86 ans	Mme Dorckel Eugénie née le 19.06.1933
86 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
82 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
81 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
80 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
78 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Alliés) né le 04.06.1941
73 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Romains) né le 21.06.1946
71 ans	M. Sadler Denis né le 11.06.1948
71 ans	M. Grumbach Marcel né le 15.06.1948
70 ans	M. Uhri Albert né le 09.06.1949
70 ans	M. Kappes René né le 14.06.1949
70 ans	M. Gapp Laurent né le 23.06.1949

JUILLET 2019

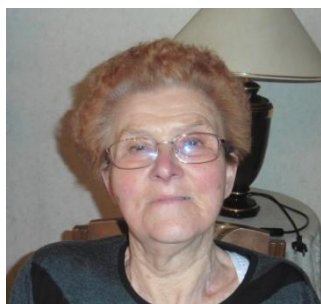
90 ans	M. Hertzog Fernand né le 27.07.1929
84 ans	Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935
83 ans	M. Beyer Alfred né le 22.07.1936
80 ans	M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
78 ans	Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
78 ans	M. Klein Alfred né le 06.07.1941
78 ans	Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
78 ans	Mme Burkel née Klein Marie-Thérèse le 16.07.1941
77 ans	M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
77 ans	Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
75 ans	M. Lieb Georges né le 20.07.1944
73 ans	Mme Kiefer née Lehnert Liliane le 04.07.1946
73 ans	Mme Schneider Marie-Madeleine le 04.07.1946
73 ans	Mme Kalis née Lang Aliette le 05.07.1946
72 ans	M. Sanchez Alphonse né le 22.07.1947
70 ans	Mme Hoffmann née Lang Yolande le 12.07.1949



M. HELLEISEN Paul, 80 ans

AOUT 2019

89 ans	Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930
89 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
83 ans	Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936
82 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
80 ans	Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939
80 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
76 ans	M. Rocher François né le 09.08.1943
76 ans	M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
75 ans	M. Debes René né le 01.08.1944
74 ans	Mme Grabherr née Bauer Monique le 23.08.1945
74 ans	Mme Debes née Schmitt Denise le 26.08.1945
73 ans	M. Schmitt Joseph né le 24.08.1946
72 ans	M. Orditz Jean-Marie né le 15.08.1947
71 ans	M. Faber Gabriel né le 29/08/1948

Mme JOB Maria
80 ans**SEPTEMBRE 2019**

89 ans	M. Gerolt Adolphe né le 23.09.1930
87 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
86 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
84 ans	M. Ludmann Gilbert né le 04.09.1935
82 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
81 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
80 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
78 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
75 ans	M. Frat René né le 07.09.1944
75 ans	M. Riss Roger né le 13.09.1944
74 ans	Mme Lieb née Hoch Lucie le 03.09.1945
74 ans	M. Gerber Gérard né le 05.09.1945
71 ans	M. Muller Gilbert né le 07.09.1948
71 ans	M. Anthony Gustave né le 25.09.1948
71 ans	Mme Schwarz née Schmitt Christiane le 26.09.1948

Mme HELLEISEN Marie
80 ans

1. Cession du bâtiment de l'ancienne poste

En date du 27 octobre 2018, un seul acquéreur a déposé une offre d'acquisition de l'ancienne poste au 21, rue de la Mairie, répondant au cahier des charges. Le projet de valorisation consiste à créer une micro-brasserie avec un local de vente au rez-de-chaussée du bâtiment et l'aménagement d'un appartement à l'étage.

Le conseil municipal décide, par 12 voix pour, une voix contre et un bulletin blanc, de :

- Autoriser la vente du bien immobilier bâti de l'ancienne poste,
- Valider la conformité du projet d'aménagement avec le cahier des charges,
- Accepter l'offre de prix de 20.000,- € déposée par M. et Mme STUTZMANN Frédéric,
- Mettre à la charge des acquéreurs les frais d'acte.



2. Approbation des statuts de la CCAB

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, issue de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union et de la Communauté de communes d'Alsace Bossue, a été créée au 1^{er} janvier 2017.

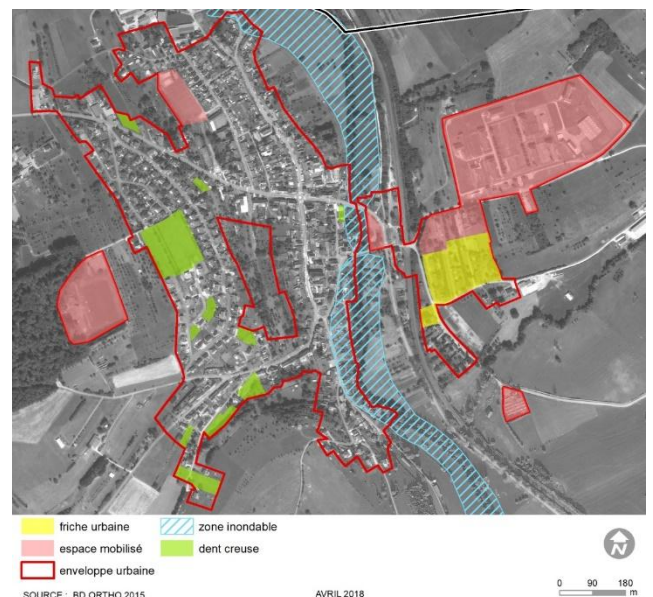
Celle-ci, réunie le 26 septembre 2018, a approuvé la modification de ses statuts. Le conseil municipal de chaque commune-membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur les modifications statutaires envisagées. Ainsi le conseil approuve à l'unanimité les nouveaux statuts pour une application au 1^{er} janvier 2019.

3. Débat sur les orientations du PADD

Monsieur le Maire rappelle les objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme. Les études ont permis de déboucher sur une première esquisse de PADD (Plan d'aménagement et de développement durable).

Les objectifs de développement retenus par les élus s'articulent autour des enjeux identifiés durant les phases de diagnostic. Les orientations qui en découlent se déclinent selon les quatre axes suivants :

- les orientations générales des politiques d'aménagement, d'urbanisme, d'équipement, d'habitat, d'équipement commercial, de développement économique et les loisirs ;
- les orientations générales des politiques de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- les orientations générales concernant les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques ;
- les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.



4. Contenu modernisé du PLU

Une réforme du code de l'urbanisme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La commune, ayant prescrit la révision du POS en PLU avant le 1^{er} janvier 2016, bénéficie du droit d'option instauré par l'article 12 du décret du 28 décembre 2015.

Les études du PLU sont suffisamment peu avancées pour qu'il soit possible d'intégrer ces évolutions. L'application de ces nouveaux articles permettra de bénéficier des avantages du contenu modernisé sans attendre la prochaine révision générale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide que le projet de PLU sera achevé.

5. Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire évoque la situation des agents, dont le contrat aidé à durée déterminée arrive à échéances dans les prochains mois :

- Pôle Emploi propose la prolongation d'un an du contrat aidé de M. DEMICHELI Guillaume, à compter du 05/03/19,
- Un engagement de titularisation a été signé lors du dernier renouvellement du contrat aidé de Mme LEULIER Marguerite, qui arrive à terme le 12/03/19,
- Le contrat unique d'insertion de Mme DEMMERLE Tania, affectée à l'école maternelle, se termine le 08/01/2019. Une demande de prolongation de son contrat aidé est en cours de discussion avec Pôle Emploi,

- L'animatrice du périscolaire, Mme FAUTH Kelly, est titulaire d'un contrat Emploi Avenir jusqu'au 31/12/18. Dans la mesure du possible, ce poste sera pourvu par la prolongation dudit contrat aidé.

6. Nuisances sonores de la salle polyvalente

Lecture est donnée de la lettre émanant d'un riverain de la salle polyvalente, portant sur les nuisances sonores résultant d'une utilisation festive de la salle polyvalente, accompagnée d'un enregistrement sonore des bruits émanant de cette fête.

Les dispositions du règlement d'utilisation de la salle, signées lors de la réservation et rappelées lors de la remise des clés, ne sont malheureusement pas toujours respectées.

Les conseillers municipaux évoquent différentes pistes de travail pour solutionner cette problématique :

- Condamnation de certaines fenêtres,
- Installation d'un appareil de mesure sonore déclenchant des coupures d'électricité,
- Réduction des créneaux horaires,
- Encaissement d'une caution pour non-respect du règlement, etc..

7. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Remplacement des ampoules défectueuses de l'éclairage public,
- Participation à la commémoration du 11 novembre...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2018

1. Remplacement des gouttières de l'école

Devant l'urgence de réaliser des travaux de remplacement des gouttières de l'école maternelle avant la période hivernale, afin d'éviter les inondations du sous-sol du bâtiment lors de fortes pluies, le conseil municipal adopte le devis de l'entreprise CCH Toiture pour un montant total HT de 7.868,- €,



2. Fixation des tarifs 2019 de la salle polyvalente

	2018	2019
TARIFS DE LA GRANDE SALLE		
Fête des membres d'associations locales :	85,00 €	85,00 €
Manifestation des associations avec entrée ou réservation payantes :	125,00 €	125,00 €
Fête de famille privée (banquet) d'Oermingen :		
- Le week-end :	245,00 €	245,00 €
- Pour la location d'une journée uniquement :	170,00 €	170,00 €
- Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	85,00 €	85,00 €
Fête de famille ou association, extérieure au village :		
- Le week-end :	380,00 €	380,00 €
- Une journée :	245,00 €	245,00 €
Activité commerciale ou Assemblée Générale :	220,00 €	220,00 €
TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL		
Associations locales :		
- Fête des membres :	85,00 €	85,00 €
- Manifestation avec entrée ou réservation payante :	105,00 €	105,00 €
Fête de famille privée d'Oermingen :		
- Le week-end :	200,00 €	200,00 €
- Pour une journée :	110,00 €	110,00 €
Fête de famille ou association extérieure au village :		
- Le week-end :	250,00 €	250,00 €
- Pour une journée :	145,00 €	145,00 €
LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE		
Table avec 6 chaises	5,00 €	5,00 €
Table seule	3,50 €	3,50 €
Lot de 6 chaises	2,50 €	2,50 €

Chaque association membre de l'Inter Association d'Oermingen bénéficie d'une gratuité par an.

3. Fixation des tarifs, redevances et loyers 2019

	2018	2019
A) PRODUITS FISCAUX :		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15,00	15,00
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
B) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS		
- Loyer 26, rue du Stade	5.812,80	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer 24, rue du Stade	5.792,40	
- Loyer anc. gare 2 ^{ème} étage	3.136,80	
- Loyer anc. gare 1 ^{er} étage	4.807,20	

- Loyer garage de l'ancienne poste Ets LZ Bâtiment	1.296,00	0,00
- Loyer jardin de l'ancienne poste M. MULLER J.L.	49,06	0,00
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	15,77	+ Indice du fermage : - 3,04 %
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	29,58	
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13,53	
- Loyer terrains de la Strohries M. PAUL C.	4,31	
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	79,19	
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	56,30	
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	80,00	
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	160,00	160,00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	160,00	160,00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	320,00	320,00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	480,00	480,00
- Concession perpétuelle pour une tombe double	960,00	960,00
- Caveau cinéraire concession 15 ans	480,00	480,00
- Caveau cinéraire concession perpétuelle	960,00	960,00
- Columbarium concession 15 ans	960,00	960,00
- Columbarium concession perpétuelle	1 920,00	1 920,00
C) DROITS DIVERS		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	50,00	50,00
- Forfait annuel de stationnement	50,00	50,00
- Redevance pour occupation des sols EDF	203,00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	724,34	
D) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE		
- Stère de CHENE l'unité TTC	50,00	50,00
- Stère de HETRE l'unité TTC	52,00	52,00
- Stère de CHARME l'unité TTC	52,00	52,00
- BIL le m ³ TTC	47,00	47,00
E) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »		
- Prix du repas	5,20	5,20
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1,20	1,20
F) LOTISSEMENT « La Colline du Hohberg »		
- Prix TTC de l'are	4.500,00	4.500,00
G) PRODUIT DES CHASSES		
- Lot n° 1 : WAECHTER Marc	1.472,03	+ Indice du fermage : - 3,04 %
- Lot n° 2 : KELHETTER René	5.004,88	
- Lot n° 3 : KELLER Richard	7.212,92	
- Chasse réservée du Strohhof (KELHETTER R.)	1.554,18	
- Chasse réservée GFA du Lutterbach (GRAFF)	12,32	
- Chasse réservée du lieudit « Bergs » (KIEFER G.)	349,73	
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER J.J.)	36,23	

H) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		
- Carte de lecteur « Livres » pour un Adulte	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Adulte	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres » pour un Enfant (-18 ans)	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Enfant	Gratuit	Gratuit
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00

Pour information :		
	2018	2019
REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS (SDEA)		
- Redevance d'assainissement par m ³ HT	2.15	2.15
- Redevance de l'eau par m ³ HT	0.90	0.90
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15.00	15.00

4. Mise en place de la commission de contrôle des listes électorales

Les anciennes commissions administratives seront remplacées par des commissions de contrôle compétentes pour l'ensemble de la commune.

Le conseil municipal décide de désigner les conseillers municipaux suivants comme membre de la commission de contrôle des listes électorales :

- Mme Nadine KAPPES,
- M. Jean-Paul KIRSCH,
- Mme Marie-Claire BUCH,
- M. Thierry HOFFMANN,
- Mme Evelyne KIEFER.

5. Travaux d'exploitation forestière 2019

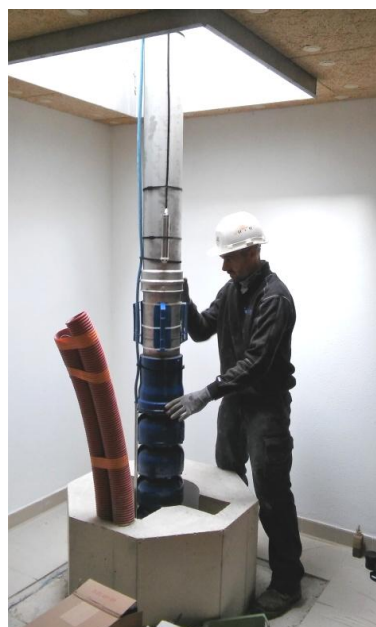
Le projet d'exploitation forestière, élaboré par les services de l'ONF, concerne principalement les parcelles 5, 26, 29 et 33 pour un volume global de bois à façonner et non façonné estimé à 2.187 m³.

En fonction de la situation du marché du bois et du volume de bois disponible cet hiver, les travaux d'exploitation de certaines parcelles pourraient être différés sur l'exercice suivant.

Le conseil approuve le programme des travaux d'exploitation en forêt communale présenté par l'ONF pour l'exercice 2019.

6. Avis sur la DUP du forage du Tiefgraben

Un arrêté est porté à la connaissance du conseil municipal et est tenu à la disposition du public en mairie pour consultation.



7. Motion pour le lycée professionnel

Monsieur le maire commente la décision de fermeture du lycée professionnel Ste Thérèse à la fin de l'année scolaire 2018/2019 en raison d'un nombre insuffisant d'élèves générant un déséquilibre financier négatif.

Les effectifs ont fortement chuté de 220 élèves à 145 au cours des dernières années, alors que le lycée vient seulement de prendre pleinement possession d'un bâtiment flambant neuf, largement financé par la Région Grand Est.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Demande le retrait de la décision de fermeture du lycée annoncée pour la fin de la présente année scolaire,
- Lance un appel à la solidarité des établissements de l'enseignement catholique et des congrégations religieuses par le versement d'une subvention d'équilibre ou l'octroi d'une ligne de trésorerie permettant au lycée de surmonter ses actuelles difficultés financières,
- Sollicite l'ouverture d'une active et dynamique campagne de recrutement pour de nouvelles années scolaires, dès les premières semaines de l'année 2019, pour inverser la courbe du nombre d'élèves dès la prochaine rentrée,
- Sollicite le maintien des formations en cours jusqu'à obtention du diplôme et l'ouverture de nouvelles filières,
- Engage une démarche vers les services de la Région afin d'obtenir des garanties sur l'avenir de l'établissement,
- Assure son entier soutien aux élèves et aux personnels du lycée.

8. Divers

✓ Gestion des villas d'accueil familial

Monsieur le maire détaille la situation du GCSMS « L'Accueil Familial du Bas-Rhin », qui assure la gestion notamment des deux villas d'accueil familial implantés dans la commune.

Deux accueillants familiaux salariés auront en charge quatre résidents dans les prochains jours.



La campagne de recrutement se poursuit avec l'organisation de deux journées portes ouvertes (23 et 24 novembre) dédiées aux prescripteurs (travailleurs sociaux) et aux personnes intéressées.

Deux dossiers majeurs demeurent actuellement en souffrance :

- La modification statutaire du Groupement visant à pouvoir gérer deux résidences services, qui a été soumise au contrôle de légalité fin décembre 2017 mais reste sans réponse à ce jour, malgré plusieurs relances des services de la Préfecture ;
- La demande du bénéfice de l'aide sociale pour les résidents de nos villas, qui est en cours d'instruction dans les services du Conseil Départemental...

Le déblocage de ces deux dossiers devrait permettre d'améliorer substantiellement le taux de remplissage des villas, pour enfin pouvoir honorer les loyers dus aux investisseurs.

✓ Animation de la fête des Aînés

Monsieur le maire précise que l'orchestre « Simone », représenté par Madame PIERRET Simone de Sarreguemines, animera la fête des aînés organisée par la commune en date du 09 décembre 2018. Il propose le versement d'un montant de 300,- euros à l'intéressée.



✓ Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de la fête des Aînés du 09 décembre 2018,
- Diminution de la subvention annuelle 2019 (2.500,- €) à verser par les collectivités membres à l'école intercommunale de musique,
- Invitation des salariés de la commune à leur première fête de fin d'année,
- Vérification de l'exhaustivité de la distribution des flyers par la commune...

1. Débat d'orientations budgétaires 2019

Les priorités suivantes pour le budget principal 2019 sont débattues et acceptées sur le principe :

- Renouvellement de la signalisation routière
- Révision du POS en PLU en application des contraintes réglementaires
- Viabilisation d'une nouvelle tranche de 13 lots du lotissement « La Colline du Hohberg »
- Aménagement paysager de la décharge de gravats et des abords de la route départementale RD 237 en lisière de forêt
- Réfection de l'enrobé des voiries communales suivantes par ordre de priorité : rue des Alliés, rue de l'Etang, rue de la Gare et rue de la Laiterie...
- Renouvellement et mise en souterrain du réseau électrique de l'éclairage de l'ancien stade et des terrains de pétanque
- Aménagement paysager des abords de l'ancien atelier avec création d'un site de collecte et de broyage des déchets verts
- Renouvellement des candélabres de la rue des Lilas avec des ampoules à leds
- Valorisation de l'ancienne pompe à incendie
- Pose d'un revêtement de sol isolant au sous-sol de la salle polyvalente
- Rénovation des logements de l'ancienne gare
- Mise aux normes de la salle de bains du presbytère
- Renouvellement de petits matériels (débroussailleuse...)
- Remplacement de la chaudière de l'école primaire
- Installation d'un panneau d'information lumineux
- Rénovation des deux calvaires du village



- Optimisation de la décoration de Noël du sapin de la gare
- Acquisition ou location d'un broyeur à déchets verts

Autres thématiques évoquées :

- Engager une politique active de valorisation de l'habitat au cœur du village, qui passerait par l'acquisition de maisons anciennes extrêmement vétustes, puis la démolition de ces immeubles avant revente sous forme de terrain à bâtir... Les services du Parc régional des Vosges du Nord mettront à disposition un architecte conseil pour accompagner ces projets...
- Installation d'un mat de mesure du parc éolien,
- Implantation d'une antenne relais de téléphonie « Orange »...



2. Réfection de voiries communales

Le conseil municipal a validé le projet de réfection des enrobés de plusieurs voiries communales et attribué la maîtrise d'œuvre au bureau d'études ADL Ingénierie qui a finalisé le dossier technique de ces travaux, estimés à un montant HT de 312.414,64 €, hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal décide de :

- Engager des travaux de réfection des enrobés des voiries communales suivantes : rue des Alliés, rue de l'Etang, rue de la Laiterie et rue de la Gare,
- Adopter le projet technique de ces travaux pour un montant HT estimé à 312.414,64 €,
- Solliciter une subvention auprès du Département au titre du contrat départemental.

3. Projet d'aménagement du lotissement « La Colline du Hohberg »

- **Intérêt d'autoriser la construction de logements au lieu-dit « Hohberg »**

Ce projet permettra de répondre à une forte demande de futurs acquéreurs, qui souhaitent construire leur maison d'habitation sur le ban communal. Sur les 13 lots à viabiliser, six ont déjà fait l'objet d'une pré-réserve spontanée en mairie.



- **Dérogation à l'inconstructibilité en dehors des parties urbanisées**

La commune d'Oermingen n'a pas de document d'urbanisme et se trouve en dehors du périmètre d'un SCoT applicable. Elle est donc soumise au principe de la constructibilité limitée c'est-à-dire que, conformément à l'article L.142-4 du code de l'urbanisme, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune.

- **Engagement d'achèvement des travaux**

Le conseil municipal décide d'adopter le projet technique de l'aménagement de la nouvelle tranche du lotissement et s'engage à terminer les travaux au plus tard quatre ans à partir de la date de l'arrêté du permis d'aménager.

4. Cession du bâtiment de l'ancienne poste

Monsieur le maire rappelle les modalités de vente du bien immobilier bâti de l'ancienne poste, à M. et Mme STUTZMANN Frédéric, ayant déposé un projet d'aménagement conforme au cahier des charges. Le montant de la cession est fixé à 20.000,- € et les acquéreurs prennent en charge les frais d'acte.

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur Paul NUSSLEIN, premier adjoint au maire, à signer l'acte notarial de vente.

5. Modification du tarif de la prestation « paie à façon »

La collectivité a adhéré au service « Paie à Façon » auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin depuis le 1^{er} janvier 2017, en vue de la réalisation de la paie des agents et des élus.

Le coût de la prestation, à compter du 1^{er} janvier 2019 est modifié. Le traitement de la paie est de 8 € par mois et par bulletin (ou 96 € / an).

6. Refacturation des contributions au SDIS

La population recensée par l'INSEE comprend trois catégories de population : les ménages, les communautés tels que le centre de détention avec 249 détenus et la population comptée à part comme les étudiants.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Mettre à la charge du centre de détention d'Oermingen la contribution financière due au SDIS au regard des résultats du dernier recensement de la population des détenus ;
- Fixer le montant total de cette contribution à 4.742,70 € au titre de l'année 2019.

7. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

Mme KLEIN Antoinette obtient une aide financière de 3,81 € par m² de toitures, soit 529,59 €. pour les travaux de rénovation de la maison sise 7, rue de la Gare. Le montant total de la dépense relative à ces travaux s'élève à 36.570,74 € TTC.



8.

• **Panneaux de signalisation**

Dans le cadre de son projet d'acquisition de panneaux de signalisation permettant notamment de signaler et sécuriser les chantiers mobiles, le conseil municipal décide d'adopter le devis de l'entreprise Outimat pour un montant HT total de 1.142,20 € relatif à la fourniture de panneaux.

• **Rénovation du presbytère**

La rénovation de la salle de bain du presbytère est menée dans le cadre d'une mise aux normes des installations sanitaires dans l'optique d'une occupation du logement par le nouveau curé de la paroisse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le devis de l'entreprise Syl'Services pour un montant HT total de 3.665,98 € relatif à la fourniture et la pose d'un radiateur, d'une douche et d'un chauffe-eau.

• **Matériels pour les espaces verts**

Le conseil municipal décide d'adopter le devis de l'entreprise Klein pour un montant HT total de 2.721 € relatif à la fourniture de matériels d'entretien des espaces verts.

9. Bilan du contrôle des poteaux d'incendie

Les poteaux de lutte contre l'incendie ont fait l'objet d'une mesure de débit-pression et d'une vérification de leur bon fonctionnement. Chaque poteau est géo-localisé pour faciliter l'intervention des soldats du feu.

Ces contrôles ont confirmé le bon fonctionnement de nos installations de lutte contre l'incendie.

Seul le remplacement de 12 bouchons est à prévoir ainsi que la matérialisation en bleu des deux poteaux du chemin des Sources alimentés par l'ancien réservoir.

Ces travaux seront réalisés prochainement.

10. Règlement de la salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Adopter le nouveau règlement intérieur du centre socio-culturel,
- Fixer la date d'effet au 01 mars 2019,
- Fixer le montant de la caution, à verser lors de la réservation, à 300,- €.

11. Location du logement de l'ancienne gare

Monsieur le maire rappelle que, suite au départ du locataire, le logement du 1^{er} étage de l'ancienne gare a fait l'objet de travaux de rénovation avant sa remise en location. Le conseil municipal décide de louer le logement précité à Mme GROSS Laura et de fixer le tarif de location à un montant mensuel de 400,60 €.

12. Divers

✓ **Les marchés d'assurance**

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue a proposé de constituer un groupement de commandes pour les marchés : assurance responsabilité civile, assurance protection fonctionnelle, assurance protection juridique, assurance flotte automobile, assurance dommages aux biens et risques annexes, assurance risques statutaires du personnel.

Le conseil décide d'adhérer à ce groupement de commande.

✓ **Autres divers**

Les points suivants sont évoqués :

- Bilan de la visite du sous-préfet en date du 10 janvier 2019, qui a notamment découvert les villas et le lycée Ste Thérèse,
- Actualisation de la convention d'occupation des terrains situés à l'arrière du cimetière,
- Matérialisation d'un passage piéton à hauteur des villas d'accueil familial,
- Abandon d'un véhicule hors d'usage sur le parking de la gare,
- Stationnements gênants sur les trottoirs...

1. Comptes administratifs 2018

Les comptes administratifs 2018 et de gestion du comptable du trésor sont adoptés et les résultats affectés :

- Le budget principal avec un excédent de l'exercice de 414.942,33 €,
- L'accueil périscolaire avec un déficit de l'exercice de 21.961,49 €,
- Lotissement du Hohberg avec un déficit global cumulé de 90.687,47 €.

2. Fixation du taux des taxes 2019

Les quatre taxes directes locales sont maintenues à leur taux d'imposition de l'année précédente.

3. Adoption des budgets primitifs 2019

Les projets de budgets primitifs sont adoptés en équilibre pour l'Exercice 2019 :

Fonctionnement	
Principal	1.236.619,00 €
Lotissement	540.687,47 €
Périscolaire	98.591,49 €
Investissement	
Principal	908.000,00 €
Lotissement	400.000,00 €

4. Gestion des ressources humaines

• Recrutement d'un agent stagiaire

Monsieur le maire précise que, conformément aux engagements pris avec le Pôle Emploi lors du renouvellement du dernier contrat aidé, Mme LEULIER Marguerite est embauchée en qualité d'adjoint technique stagiaire, à compter du 13 mars 2019, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 28 heures.

• Indemnisation de stagiaires

Dans le cadre de leur cursus BAFA, notre structure périscolaire accueille des stagiaires

pendant une durée de une à deux semaines. Il sera versé une gratification de 75 € par semaine de stage à Océane SIEBERT, Bédia KARAYER et Océane SIEBERT

5. Travaux sylvicoles 2019

Des travaux sylvicoles (toiletage, dégagements...) sont prévus dans plusieurs parcelles : cloisonnements d'exploitation dans différentes parcelles, toiletage après exploitation en parcelle 1, 2 et 19, etc... ainsi que divers travaux d'entretien du parcellaire.

Les travaux d'infrastructure sont composés de diverses opérations d'entretien de la voirie et de fauchage des accotements aux abords de la parcelle 22.

Le montant total de ce programme 2019 est estimé à 8.470,- € HT, hors honoraires et frais d'assistance à la gestion.

Le conseil décide de différer les travaux d'infrastructures, qui seront repris dans le cadre du projet de parc éolien en forêt communale et de limiter le montant total des travaux sylvicoles à une dépense de 3.490,- €.

6. Adoption de devis

- Curage de fossés

Après étude de l'offre de prix, le conseil municipal décide d'adopter le devis de la société PAUL, relatif à ces travaux de curage de fossés et de pose de buses, pour un montant HT de 2.969,- €.



- Equipement informatique

Le conseil municipal décide d'adopter le devis du magasin DARTY, pour la fourniture d'un micro-ordinateur d'un montant HT de 833,33 €, et d'adopter le devis de la société DistriPhoto, pour la fourniture d'une imprimante d'un montant HT de 2.155,85 €.

7. Règlement intérieur du périscolaire

Madame l'adjoint au maire présente le bilan 2018 de la fréquentation du périscolaire, qui a progressé en nombre d'enfants (680 enfants), en nombre d'heures (13.537 heures) et en recettes (27.956,41 euros).



Elle commente également le projet d'actualisation du règlement intérieur de l'accueil périscolaire, prenant en compte les nouveaux rythmes scolaires.

8. Adhésion au Parc Régional des Vosges du Nord

Monsieur le maire présente la nouvelle politique du Parc régional des Vosges du Nord, qui ouvre ses statuts à des communes « associées », situées en dehors du territoire classé Parc naturel régional et sensibles aux orientations de développement de la charte du Parc, pour leur permettre d'adhérer au SYCOPARC.



Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver sans réserve la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et demande l'adhésion de la commune en qualité de commune associée du Parc.

9. Divers

✓ Gestion des emprunts

Monsieur le maire précise que la bonne situation actuelle de la trésorerie communale permet d'envisager le remboursement anticipé d'un prêt à taux d'intérêts élevé, afin de réduire la charge financière pesant sur le budget principal.

Les différents emprunts feront l'objet d'une analyse détaillée afin de quantifier le potentiel de gains financiers et estimer le montant des pénalités dues pour remboursement anticipé de l'emprunt prévu par les dispositions contractuelles.

✓ Optimisation des contrats énergie

Monsieur le maire détaille le projet de mutualisation de la renégociation des contrats d'énergie, qui est initié par la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue.

Le bureau d'étude et de conseil « Studen », spécialisé dans l'achat d'énergie, propose une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les marchés relatifs à l'énergie (électricité...) et une optimisation des contrats d'achat énergétiques.

✓ Participation à un investissement

Monsieur le maire rappelle l'investissement réalisé lors de l'acquisition de matériels informatiques pour la mairie, comprenant un ordinateur et une imprimante performante, qui pourront être utilisés également par les associations locales.

Le comité du Photo Club d'Oermingen, principal demandeur, a validé le principe d'une participation financière à cet investissement.

1. Dispositif de valorisation de l'habitat patrimonial

Monsieur le maire présente le nouveau dispositif de soutien aux projets d'habitat engagés dans les immeubles présentant un caractère patrimonial, qui est mis en œuvre par le Département du Bas-Rhin.



La commune a décidé de soutenir ces projets en offrant une aide conséquente.

Nature des travaux	Aide départementale	Aide communale	Total des aides
Sauvegarde et valorisation de l'habitat	5.000,- €	5.000,- €	10.000,- €
Sauvegarde et valorisation de l'habitat avec amélioration thermique	10.000,- €	10.000,- €	20.000,- €

2. Réfection de voiries

Monsieur l'adjoint au maire détaille les travaux de réfection des rues des Alliés, de l'Etang, de la Laiterie, de la Fontaine et de la Gare (tablier du pont), qui ont fait l'objet d'une délimitation par les membres de la commission de l'urbanisme lors de leur dernière sortie sur le terrain.

Monsieur le maire liste également les travaux de réfection sur les routes départementales RD 237 (rue de Sarre-Union) et RD 123 (route de Dehlingen) portant réparation d'enrobés.

3. Avis sur le PLU de Herbitzheim

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Herbitzheim est soumis à l'avis des communes limitrophes.

Le conseil en prend simplement acte.

4. Conventionnement avec une fourrière

L'enlèvement d'un véhicule hors d'usage, stationné depuis plusieurs mois sur le parking de la gare, reste infructueuse ceci malgré les lettres de relance adressées au propriétaire et les interventions de la gendarmerie.

Pour faire enlever cette voiture, il convient d'engager une procédure de remise en fourrière ou à un centre agréé pour dépollution et recyclage de l'épave.

Le conseil municipal décide d'engager cette procédure.

8. Motion des communes forestières

Le Conseil municipal décide de :

- Refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP,
- Examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet,

9. Mission d'information géographique

La commune adhère à la Mission d'Information Géographique, qui est une offre de service proposée par l'ATIP permettant de disposer d'informations géographiques tenues à jour régulièrement. Elle permet de consulter les données cadastrales, des photographies aériennes, des données environnementales sur les espèces protégées, les zones humides, les secteurs inondables, les zonages d'archéologie préventive.

10. Gestion des bois scolytés

Monsieur le maire évoque la crise sanitaire touchant les forêts du Grand Est, qui sont victimes du scolyte.



Les fortes chaleurs printanières et estivales ont entraîné une pullulation importante de scolytes provoquant une forte mortalité d'épicéas, dont la perte de valeur aura un impact économique considérable pour les communes forestières et les propriétaires privés.

11. Bilan de la bibliothèque municipale

Madame l'adjointe au maire dresse le bilan 2018 de la bibliothèque municipale, qui accueille principalement les scolaires des écoles communales et des personnes âgées de 60 à 75 ans, avec une forte diminution du nombre de bénévoles.

Les différentes manifestations organisées par l'équipe des bénévoles éprouvent également quelques difficultés à trouver leur public, malgré les talents des artistes et la motivation des organisateurs.

12. Le Parc Régional des Vosges du Nord

Monsieur Paul NUSSLEIN 1^{er} adjoint, présente les principales missions du Parc Régional des Vosges du Nord, dont la commune souhaite devenir « commune associée » afin d'être partenaire des actions et initiatives du Parc.

13. Divers

• Cautionnement du Régisseur du péricolaire

Le cautionnement garantit la collectivité contre la disparition éventuelle des fonds et des valeurs confiés au régisseur, qui est personnellement et pécuniairement responsable. Pour couvrir ce risque, le régisseur peut souscrire à sa charge une assurance privée.

• Groupement de commande pour la fourniture d'électricité

Le conseil municipal décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la fourniture de gaz et d'électricité et confie le rôle de coordonnateur du groupement de commandes à la communauté de communes de l'Alsace Bossue, dont la commission d'appel d'offres (CAO) sera celle du groupement.

✓ Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Obtention de la distinction « 3 Libellules » suite à l'audit « Commune nature »,



- Comportement et incivilité des automobilistes qui jettent des cannettes ou autres débris en bordure des chemins d'exploitation et des voiries communales,
- Dépôts sauvages d'arbres fruitiers déracinés et de déchets verts en forêt communale (parcelle 1),
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public de la rue du Stade,
- Nivellement et fermeture de l'ancienne décharge de gravats,
- Arrêt de la collecte des déchets verts...

LES ACTUALITES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE



Le mardi gras a été fêté par l'école primaire et maternelle. Les enfants déguisés ont assisté à un spectacle de magie.

Les parents et grands-parents ont été conviés à un goûter préparé par les délégués. Ceux-ci sont forts dynamiques et pleins d'idées pour récolter des fonds pour l'école et les sorties scolaires.



Le 21 mars les enfants de l'école maternelle et les élèves du CE2/CM1/CM2 de l'école primaire se sont rendus à la Maison de l'Eau et de la Rivière de Donnenbach.

Ils ont découvert le monde des grenouilles et crapauds et mené des activités autour du thème de l'eau.

LES ACTIVITES DU PERISCOLAIRE LES ECUREUILS...



C'est l'heure du goûter !



Les enfants découvrent et apprennent à apprécier différents parfums de chocolat lors de leur sortie à la Chocolaterie BOCKEL à Saverne...



Les enfants dégustent des bretzels lors de la sortie à la fabrique à Bretzel BOEHLI à Gundershoffen...

LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT...



**C'est peut être le bon moment
pour réaliser un rêve d'enfant.**

Vous avez 16, 20, 30, 40 ans et plus....

La section des pompiers de Oermingen - Herbitzheim recrute des volontaires motivés pour venir renforcer leur rang.

Il est primordial d'étoffer et de rajeunir notre effectif vieillissant pour assurer la pérennité de nos sections et stabiliser son avenir.

Cela est une urgence, répondez à notre appel afin que nous puissions continuer à assurer les secours de proximité sur les deux communes.

La section est encore très dynamique mais par manque d'effectifs, elle pourrait bientôt connaître de gros problèmes lorsqu'elle sera sollicitée sur des interventions de proximité.

Le manque de volontaires aurait pour conséquence de voir les délais d'interventions se rallonger et mettre les personnes en détresse, en danger et en grosses difficultés jusqu'à l'arrivée des premiers secours.

En rejoignant notre section, il y aura possibilité de monter des gardes sur des grands centres de secours (Sarre-Union, Saverne, etc...).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de section :

l'adjudant-chef Christophe Hertzog
au 06 80 06 11 88

ou son adjoint :

le Sergent-Chef Patrick Lerbscher
au 06 83 78 65 31.



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.....

OERMINGEN COMMUNE NATURE

Depuis 2014, la commune s'est engagée volontairement dans une politique de zéro pesticide et zéro produit phytosanitaire.

Cette pratique, en vue de protéger les espaces naturels et les ressources en eau souterraine, s'accompagne de nombreuses pratiques notamment le désherbage manuel des espaces publics, la fauche tardive et raisonnée, choisir des variétés de fleurs et de plantes moins gourmandes en eau et en engrais. (Voir Bulletin municipal n° 76 - 2017) et parfois laisser faire la nature.

Toutes ses initiatives viennent d'être récompensées à l'issue d'un audit mené par un organisme agréé sur site. La commune s'est vu récemment créditer de trois libellules, la plaçant dans la liste des « Communes Natures » d'Alsace.



Donc si vous notez la présence d'herbes folles le long des voies ou des fleurs sauvages dans les espaces publics, dites-vous que cela n'est pas si mauvais. Ces herbes qui poussent spontanément contribuent à la biodiversité locale et à un environnement plus sain pour nos eaux souterraines et nos rivières.

Nous vous encourageons à vous engager dans la même démarche de zéro pesticide...

DESTRUCTION DES HAIES SUR LE BAN COMMUNAL



Régulièrement vos élus sont alertés par des habitants de la commune sur la destruction de haies sur le ban communal.

Cette pratique en cours depuis de nombreuses années pose problème, car elle est soumise à une forte réglementation.

Si dans certains cas cela peut se comprendre au vu des contraintes agricoles ou autres, la destruction systématique de ces réservoirs de biodiversités ne s'explique pas toujours. De nombreuses haies sont détruites alors que la configuration du terrain ou du parcellaire ne le justifiait pas.

On oublie trop souvent que la haie est un lieu de reproduction, d'alimentation et de repos pour beaucoup d'espèces

protégées. Une destruction massive des haies a des conséquences pour la biodiversité et souvent elle est contraire à la législation.

C'est pour cela que la Commune a décidé, dans le cadre de la réglementation nature du nouveau plan local d'urbanisme, de mettre sous protection les haies encore existantes sur l'ensemble du ban communal.



LA FERMETURE DE LA DECHETTERIE

Comme vous avez pu le constater, la déchetterie de la route de Sarre-Union vient d'être nivelée, et un projet de réhabilitation est en cours. Aussi je me permets de vous rappeler qu'elle est fermée définitivement.

Or sans incriminer qui que ce soit, certaines personnes n'ont pas encore compris cette fermeture.

Pour rappel, bien que cela soit pour certaines personnes contraignant, tous les déchets quels qu'ils soient peuvent être déposés à la déchetterie de Thal Drulingen.



Les déchets verts peuvent être recyclés par compostage.



Il est regrettable de constater que ces derniers temps, le personnel communal ait été obligé de ramasser en bordure des chemins ou en forêt des déchets de toutes sortes.

Il nous est difficile de comprendre ces pratiques qui relèvent d'un manque flagrant de respect et de citoyenneté.

pour que dans notre petit coin d'Alsace Bossue soit protégé. Pour que les générations à venir aient encore une terre habitable.

Paul NUSSLEIN, 1^{er} adjoint

LA DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPES FACTUREE...



A compter du 01 mai 2019, la destruction de nids de guêpes sera facturée...

- ✓ 50,- € par destruction,
- ✓ 80,- € par destruction avec échelle.

Le SDIS (Service Départemental d'Intervention et de Secours) du Bas-Rhin a pris la décision de facturer certaines interventions des sapeurs-pompiers.



Cette participation doit permettre de supprimer les sollicitations infondées, voire de confort, et faire prendre conscience aux usagers que le rôle des sapeurs-pompiers est d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement, et plus particulièrement les missions de secours d'urgences aux personnes.

DES FAITS MARQUANTS du 4^{ème} trimestre 2018 et 1^{er} trimestre 2019...

Soirée Conte de la bibliothèque...

Vendredi 2 novembre 2018

Très belle rencontre avec Amandine et Martin qui ont emmené le public à Ostende en jetant une bouteille à la mer.

Musique et conte ont rythmé cette soirée organisée par la bibliothèque lors du festival "Vos oreilles ont la parole".

Merci pour le succès de cette soirée.



Soirée années 80...

Samedi 10 novembre 2018

Nouveauté à Oermingen.

Cette soirée organisée par l'école a ravi les nostalgiques des années 80. DJ Franck a monté le son pour que les enfants et leurs parents se déhanchent sur la piste.

Cette soirée dansante était accompagnée d'un repas. Première action réussie...

Fête des lumières...

Vendredi 14 décembre 2018

Encore une première dans le village, la Sainte Lucie a été célébrée par l'équipe de la bibliothèque.

Après un défilé avec des lampions, petits et grands se sont réchauffés autour d'un vin chaud et du jus de pomme chaud.

Une belle projection a été réalisée sur la façade de l'atelier municipal pour cette fête des lumières.



Vente de pâtisseries

Samedi 10 novembre 2018

C'est un traditionnel rendez-vous avec les pâtisseries que nous proposent les footballeurs.

Même avec le changement de comité, les éclairs et Paris-Brest ont toujours du succès.



Cérémonie de l'Armistice...
Dimanche 11 novembre 2018

Le 100^e anniversaire de la fin de la première guerre a été commémoré Place Maréchal Leclerc.

En présence des anciens combattants, des sapeurs-pompiers et de l'harmonie municipale, le Maire a fait son allocution, a suivi le traditionnel défilé jusqu'au Restaurant du Commerce.

Le repas de Noël des aînés...
Dimanche 9 décembre 2018

Comme chaque année, les aînés de notre village ont été conviés à un banquet préparé par l'équipe municipale.

Paul Nusslein au fourneau leur a concocté un menu de fête accompagné d'une musique d'ambiance de Noël.

C'est l'occasion de se rencontrer dans la bonne humeur. Mr Charles Ehrhardt et Mme Marie-Thérèse Haessig étaient les doyens présents.



Crémation des sapins...
Vendredi 04 janvier 2019

Comme chaque année, les parents d'élèves ont organisé l'action de crémation de sapins à l'école.

Autour d'un vin chaud et de pâtisseries, l'ambiance était réussie. Grâce à la surveillance des pompiers, les sapins se sont envolés en fumée.

Les vœux du Maire...
Vendredi 04 janvier 2019

C'est le moment de faire le bilan de l'année, le maire a fait sa traditionnelle allocution en présence des présidents d'association et des lauréats des maisons fleuries.

Cette année la famille Kelhetter de la ferme du Strohhof et Denise Meyer du Restaurant du Commerce ont été mis à l'honneur pour le prix du dynamisme, et pour le prix associatif Cathy Serrier de la section marche nordique des coureurs de l'Eichelthal, ainsi que son président Jean-Luc Bachmann.



Visite du Sous-Préfet...

Jeudi 10 janvier 2019

Le Sous-Préfet M. Dubreuil s'est rendu en notre mairie pour échanger avec la municipalité et prendre connaissance des problématiques de notre commune.

Puis il a visité le Lycée Ste Thérèse, les villas d'accueil familial et le Centre de Détention.



Soirée des bénévoles...

Samedi 26 janvier 2019

Cette fête est la rencontre annuelle pour remercier les bénévoles de la fête de l'oignon.

Cette année, changement d'ambiance musicale avec le DJ Marc qui a mis le feu sur la piste de danse.

Le repas très réussi était préparé par le cuisinier Valentin et son équipe.

Collecte de sang...

Janvier et avril 2019

Primordiale nécessité à la vie, les dons de sang rencontrent un vif succès à chaque fois à Oermingen.

Grâce aux campagnes d'information, tout le monde se sent concerné et fait don de soi. Dans notre village, nous avons une grande chance de manger de bons plats préparé par l' ASL.



Jeux de cartes des vétérans

Saison hivernale 2019

Tout au long de l'hiver, les vétérans du FCO, ont organisé tous les jeudis des après-midis de jeux de société.

Cela a remporté un vif succès auprès de la population. Agrémenté d'un bon goûter, tout s'est passé dans la bonne ambiance.

De plus, le nouveau revêtement du sous-sol de la salle polyvalente a été refait et cela a permis de réchauffer l'ambiance.



La musique municipale en fête....



Soirée Ste Cécile du 17 novembre 2018 avec remise de médaille à Mme Fabienne KUHNER née KIEFER et M. Pascal SCHMITT...



Traditionnel Maïtur du dimanche 05 mai 2019 avec de nombreuses pauses musicales....

DES ARTISTES A L'ŒUVRE...



Les écoliers participent à la plantation de 600 bulbes pour fleurir la période automnale...



Décorations de Pâques aux entrées de village et autour du rond-point réalisées par nos artistes...



Les travaux préparatoires permettront d'embellir encore plus nos parterres fleuris....



Que de plus écologique que de confier le bon entretien de nos talus et autres espaces verts clos aux moutons, brebis, chèvres...

LES PHOTOS S'EXPOSENT...

10^{ème} anniversaire du club Le Pixel à Hombourg-Haut



Le Photo-Club Oermingen a répondu présent à l'invitation de Roland Klock, président du club Le Pixel de Hombourg-Haut pour célébrer les 10 ans de leur association.

Les photographes locaux ont présenté leurs dernières créations le 27 au 28 avril à coté de celles des clubs de Petite Rosselle, Seinghouse, Folschwiller, Téting sur Nied, Stiring Wendel et Oermingen, seul club alsacien présent.

La participation d'Oermingen en tant que voisin n'est pas un hasard car les 2 clubs se connaissent bien et échangent très souvent.

Les photographes de Hombourg ont participé au salon de la photo à Oermingen lors du 40^{ème} jubilé en 2014. Les membres des deux clubs ont participé en tant que juré à différents concours internes à Hombourg, puis à Oermingen.

Tous les clubs participant à cette exposition ont également été invité à la sortie Interclub organisée en 2017 à Lichtenberg par le PCO. Ainsi cette journée, qui réunissait les clubs photos de Lunéville à Sarralbe, rassemble désormais tous les clubs de Lunéville à Petite-Rosselle et 2 clubs alsaciens, Wasselonne et Oermingen.

Les nombreux visiteurs de l'exposition du 27 au 28 avril ont souligné la qualité de cette manifestation, alors que les participants ont profité de ce moment de partage pour échanger autour de leur passion commune et de leur actualité associative.

LES JEUNES ET L'ART DU BRICOLAGE...



A chaque fête, ses motifs de décoration...

Encadrés par des animatrices talentueuses et dévouées, les enfants peuvent s'adonner au bricolage et exprimer leurs talents de bricoleur autour des thèmes de Noël et de Pâques....

REFECTION DE CHEMINS D'EXPLOITATION...

Lors de ses deux dernières réunions (janvier et mars 2019), le Bureau de l'association foncière a décidé de réaliser un imposant programme de réfection des chemins d'exploitations (curage de fossé, mise en enrobé...). Le budget de ces travaux est fixé à 76.268,40 € TTC.



1. Chemin en face de l'Ets Waechter vers la forêt
2. Chemin vers les étangs
3. Prolongement de la rue des Romains

REZO POUCE EST OUVERT...

C'est le **premier réseau d'autostop organisé et sécurisé** en France. C'est un moyen de déplacement **convivial, écologique et économique** !



N'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé !

Passager et conducteur doivent **s'inscrire en mairie ou sur le site internet :**

www.rezopouce.fr.

Rezo Pouce, c'est aujourd'hui, deux arrêts à hauteur du parking de la rue de Herbiztheim...

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous, rendez-

vous à un arrêt sur le pouce et FAITES DE L'AUTOSTOP ! Parlez-en autour de vous. Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

A bientôt à un arrêt sur le Pouce !



AIDE A LA VALORISATION DU PATRIMOINE BATI...

La commune renforce son dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine :

- ✓ Rénovation de la toiture ou des façades d'une maison de plus de 25 ans :
 - Subvention de 3,81 € par m² visible de la voirie publique principale,
- ✓ Rénovation d'un immeuble vétuste datant d'avant 1948 :
 - Aide financière de 10.000,- € pour la sauvegarde et la rénovation d'un bâtiment avec amélioration thermique.



Ces aides se cumulent avec celles du Département.

Pour la rénovation complète d'une maison, vous pouvez ainsi bénéficier d'une participation financière de 20.000,- € ainsi que des conseils gratuits d'un architecte.

Important : La demande de subvention doit toujours être complétée et déposée en mairie avant tout démarrage des travaux.

Ce dispositif d'aide est ouvert aux propriétaires privés, aux bailleurs publics et aux communes, sans condition de ressources et concerne le bâti d'avant 1948, Ces subventions doivent permettre de répondre aux enjeux patrimoniaux et énergétiques.

Les dossiers bénéficieront d'un accompagnement en amont pour les travaux en proposant un conseil architectural sur site, un avis technique sur les produits et un avis de conformité des devis et fiches techniques des matériaux.

Les dossiers prioritaires seront accordés pour les maisons à l'abandon et les plus vétustes. Renseignez-vous auprès de la mairie...

LES PRODUITS DE LA FERME EN CIRCUIT COURT...



Récente ouverture d'un magasin de produits de la ferme en vente directe...

« La ferme du STROHHOF »

Route de Herbitzheim



LES MANIFESTATIONS des prochains mois...

Dimanche 05 mai
Concours de pêche
Association Arboricole

Mercredi 08 mai
Cérémonie de l'Armistice
Commune

Dimanche 12 mai
Marche gourmande
Paroisses

Dimanche 19 mai
Courses nature
Coureurs de l'Eichelthal

Samedi 08 juin
Marche populaire
Amicale sapeurs-pompiers

Sam/Dim 01 et 02 juin
Pizzas / Flamms
Amicale sapeurs-pompiers

Jeudi 20 juin
Collecte de sang
C.T.S. et A.S.L.

Vendredi 28 juin
Fête des écoles
Ecole primaire maternelle

Dimanche 23 juin
Tout le village joue au foot
Football club

Dimanche 28 juillet
90^{ème} anniversaire du FCO
Football club

Sam / Dim 03 et 04 août
ZIEWELFESCHT
Inter-association (I.A.O.)

Jeudi 22 août
Collecte de sang
C.T.S. et A.S.L.

Sam 31 août / Dim 01 septembre
Pizzas / Flamms
Amicale sapeurs-pompiers

Samedi 07 septembre
Les 6 heures de VTT
« Laetitia la joie de vivre »

Dimanche 08 septembre
Tournoi de pétanque
Vétérans du FCO

Dimanche 29 septembre
Exposition de fruits
Association arboricole



Reprise des séances de pétanque au boudrome du village tous les jeudis.

Ziewelfsch
03 / 04 août 2018



**FETE DE L'ARMISTICE
DU 08 MAI 2019**

Mercredi 08 mai 2019
Place du Maréchal Leclerc

10 H.00 Rassemblement des sociétés locales,

10 H.15 Lever des couleurs,

Dépôt d'une gerbe,

Allocution du Maire

10 H.30 Vin d'honneur

servi au Restaurant de la Gare

La musique municipale d'Oermingen et leurs amis musiciens de Rohrbach-les-Bitche animeront la cérémonie et le défilé, sous la protection des sapeurs-pompiers.

Cordiale invitation à tous...



**Collecte des pneus VL
usagés des particuliers**

à la Déchèterie Intercommunale
de Thal Drulingen

Vendredi 7 Juin 2019
de 8h à 12 h

Limitée à 4 pneus par foyer



Pneus non acceptés:

- Pneu de plus de 10 ans
- Pneu issu de décharge
- Pneu utilisé pour l'ensilage
- Pneu de vélo, mobylette, agraire, PL
- Pneu avec jante
- Pneu rempli d'eau
- Pneu souillé par la terre, la mousse,...
- Pneu coupé, entaillé
- Chambre à air

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue 03.88.01.21.02

REGLE DE BON VOISINAGE...

Merci de respecter la quiétude de vos voisins **les dimanches et jours fériés...**
Tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse restent silencieuse ces jours-là !



INFOS PRATIQUES

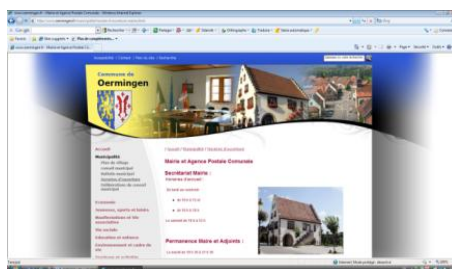
LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des heures d'ouverture d'été de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 18 h

Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



www.oermingen.fr

Mail : mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 19 h 00

Vendredi de 17 h à 19 h 00

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr



Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi

Permanence Maire et Adjoints :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30

Samedi matin sur RDV (Maire)